



Rapport annuel 2019 sur les contributions liées aux fruits à pépins

Juillet 2020

L'encaissement des contributions pour les fruits à pépins a été ancré dans les [statuts](#) par l'Assemblée des délégués de Bio Suisse.

Conformément à cette clause des statuts et au règlement, Bio Suisse peut collecter des ressources financières au niveau de la culture (taxe sur les surfaces) et du commerce (taxe sur les quantités). Les fonds ne peuvent être utilisés que pour la promotion des ventes de fruits à pépins de table Bourgeon.

2019 – Comptes

	Moyens affectés aux fruits à pépins	
	Dépenses en Fr.	Recettes en Fr.
Solde au 31.12.2018		137'824
Promotion «La pomme du mois»	22'059	
Dégustations avec d'autres produits	30'392	
Promotion «Roadshow» dans le commerce de détail	30'000	
Promotion en ligne des fruits à pépins	10'000	
Frais d'administration du fonds	772	
Erreur de comptabilisation	1'153	
Contributions fruits à pépins des producteurs		73'857
Solde au 31.12.2019		117'305

2019 – Utilisation des moyens financiers

L'année 2019 a également vu la réalisation de diverses activités de promotion des ventes dans le secteur des fruits à pépins bio.

Outre le travail actif auprès des médias pour maintenir le thème des pommes bio dans la tête des consommateurs, diverses activités ont été organisées dans le commerce de détail et dans des magasins en ligne.

La pomme du mois

Deux promotions de «La pomme du mois» ont été réalisées en janvier et octobre 2019.

Quelque 25'000 personnes ont participé au concours, ce qu'on peut considérer comme un retour très positif. En examinant les données d'entreposage, on constate que les promotions ont permis de nettement augmenter les ventes pendant les mois concernés.



Promotion en ligne des pommes bio

Une promotion en ligne des fruits à pépins bio a été réalisée avec LeShop pendant les semaines 38 et 39 avec l'objectif de promouvoir les ventes et l'image des pommes bio. Les ventes ont fortement progressé pendant la période de la promotion.

Dégustations avec d'autres produits

Pendant les semaines 41 et 42, des dégustations de plusieurs produits bio se sont déroulées dans 80 points de vente Coop. Au niveau des fruits, cette promotion ciblait les compotes de pommes à base de pommes bio suisses. La compote de pommes est un canal important pour les surplus temporaires de pommes de table. Pendant la promotion, les ventes ont augmenté d'environ 52 % par rapport à la semaine précédente.

Roadshow Coop

Une promotion nationale a été réalisée à partir d'avril dans les magasins de la Coop. Dans ce cadre, la publicité pour divers produits bio a été réalisée au moyen de l'activité appelée «roadshow» sur un stand ad hoc installé dans les magasins. Les fruits à pépins Bourgeon y ont été placés bien visiblement. Le roadshow était accompagné de diverses autres mesures dont des concours et des rabais.



Frais et erreur de comptabilisation

Les frais administratifs sont le résultat du travail de gestion des moyens financiers (séances pour les projets, etc.). L'erreur de comptabilisation concerne une écriture erronée sur ce poste de frais. Elle a été corrigée en 2020.